



RENFORCEMENT DE LA LANGUE D'APPRENTISSAGE

OUTIL D'ÉVALUATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Enseignement secondaire

GUIDE DE PASSATION

SOMMAIRE

1. Contexte	2
2. Objectifs et contenu des outils de la maîtrise de la langue	3
3. Publics cibles	5
4. Modalités de passation des évaluations	6
4.1 Informations pratiques	6
4.2 Consignes de passation	6
4.3 Durée des épreuves	7
5. Modalités d'encodage des résultats	8
6. Conservation des données récoltées	8
7. Contact utile	8
8. Annexes	9
9. Corrigés des outils d'évaluation de la langue d'enseignement	11
9.1 Corrigé - Outil d'évaluation de la langue d'enseignement - S1-S3	11
9.2 Corrigé - Outil d'évaluation de la langue d'enseignement - S4-S6	24

1. CONTEXTE

La maîtrise de la langue d'apprentissage, ou langue de scolarisation, et de la culture scolaire constituent des enjeux fondamentaux de la réussite scolaire. Or, en fonction de leur parcours de vie et de leur environnement familial et socio-culturel, les enfants n'y sont pas tous familiarisés de la même manière. Certains élèves, dont la langue maternelle est soit éloignée de la langue de l'école – les élèves dits « francophones vulnérables » – soit différente de la langue de l'école – les élèves allophones¹ – doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement renforcé s'agissant de la langue de scolarisation et de la culture scolaire, et ce afin de faciliter leur intégration et leur progression dans le système scolaire belge francophone. C'est pourquoi le décret du 7 février 2019 a mis en place des dispositifs qui visent à répondre aux besoins particuliers de ces élèves :

- **Le DASPA** (Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des élèves Primo-Arrivants et Assimilés) : structure d'enseignement visant l'accueil, la scolarisation et l'intégration des élèves primo-arrivants² et assimilés aux primo-arrivants³ dans l'enseignement ordinaire à partir de la troisième année de l'enseignement maternel. Lorsque les conditions ne sont pas réunies pour organiser un DASPA, l'accompagnement des élèves se fait sous la forme d'un dispositif FLA.
- **Le dispositif d'accompagnement FLA** : périodes de renforcement, d'accompagnement ou d'adaptation en vue de renforcer et d'acquérir la connaissance et la maîtrise de la langue de l'école et de la culture scolaire.

L'identification des élèves assimilés aux primo-arrivants bénéficiant du DASPA et des élèves bénéficiant du dispositif d'accompagnement FLA est objectivée par la passation d'un test de maîtrise de la langue française correspondant au niveau scolaire de l'élève. Les élèves primo-arrivants bénéficient d'une présomption de non-maîtrise de la langue de l'école, ils ne sont donc pas concernés par la passation du test. Ils génèrent automatiquement des moyens pour l'organisation d'un DASPA et des périodes d'encadrement complémentaire.

Ces outils d'évaluation, créés en 2018 par un groupe composé du Service général de l'Inspection, des représentants des réseaux d'enseignement et d'experts universitaires, ont été élaborés sur la base des descripteurs des niveaux de compétences langagières du Cadre européen commun de référence pour les langues (2001), des travaux réalisés par les réseaux d'enseignement (suite, notamment, aux subsides reçus dans le cadre du Fonds Asile, Migration, Intégration (AMIF)), des outils internationaux de positionnement et de certification en français langue étrangère (DELF, DALF...), ainsi que des outils d'évaluation de la langue déjà utilisés par les établissements scolaires dans les Communautés flamande et germanophone et en France.

¹ Elève allophone : Apprenant qui, à l'origine, parle une autre langue que celle du système éducatif qu'il fréquente et du pays d'accueil. Le français, qui n'est pas sa langue première, va progressivement devenir sa langue seconde.

² Elèves primo-arrivants : Il s'agit des élèves qui sont arrivés depuis moins d'une année sur le territoire. Ils ont soit le statut de réfugiés, soit ont introduit une demande d'asile, soit sont ressortissants d'un pays de la liste OCDE, ou sont reconnus comme apatrides. Cette définition concerne les élèves qui n'ont jamais été scolarisés et/ou sont non alphabétisés, les mineurs étrangers non accompagnés (MENA), ceux issus de pays à l'indice socio-économique faible et/ou ont vécu un lourd parcours migratoire.

³ Elèves assimilés aux primo-arrivants : Il s'agit des élèves qui sont arrivés depuis plus d'un an sur le territoire et qui n'ont pas été scolarisés en Communauté française. Ils sont soit de nationalité étrangère, soit reconnus comme apatrides, soit de nationalité belge par adoption ou de nationalité belge et ayant résidé plus de 12 mois à l'étranger dans une région non francophone. Ils ne connaissent pas ou peu la langue de l'école et ne possèdent pas le niveau suffisant pour s'adapter avec succès aux activités de la classe.

2. OBJECTIFS ET CONTENU DES OUTILS D'ÉVALUATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Les outils d'évaluation du secondaire visent les élèves assimilés aux primo-arrivants, ils ont donc été élaborés uniquement pour des élèves allophones. Leur objectif est d'**objectiver l'octroi de périodes d'encadrement supplémentaires** à un établissement scolaire en déterminant si un élève est en capacité ou non de suivre des enseignements en français de manière autonome et fructueuse.

L'évaluation porte non seulement sur **les fonctions langagières en jeu dans les situations de communication courantes et quotidiennes** des élèves, mais aussi sur **les fonctions cognitives linguistiques propres à la langue de scolarisation** (écouter, lire, écrire, parler). Une distinction est faite entre le niveau de maîtrise des compétences orales et celui demandé pour les compétences écrites. Il s'agit de cibler les élèves qui, certes, maîtrisent suffisamment la langue française pour se faire comprendre et communiquer avec l'enseignant et leurs pairs à l'école, mais dont les compétences en langage écrit sont insuffisantes pour élaborer des savoirs et savoir-faire dans un contexte scolaire.

Le niveau de maîtrise de ces compétences par l'élève est identifié par la note A ou C :

- **La note A** correspond à un niveau de maîtrise de la langue de scolarisation plus que suffisant pour suivre en toute autonomie les apprentissages en milieu scolaire francophone ;
- **la note C** correspond à un niveau de maîtrise de la langue de scolarisation insuffisant pour suivre des apprentissages en milieu scolaire francophone. L'élève présente des difficultés qui justifient la mise en place d'un dispositif d'accompagnement spécifique.

La note A correspond aux attendus d'apprentissage prévus par le cadre européen de référence pour les langues (CECRL) pour le niveau B1, qui constitue le seuil minimal à atteindre pour qu'un élève soit relativement autonome dans ses apprentissages. A titre informatif, les grandes balises figurant dans le tableau ci-dessous peuvent servir de repères pour observer la progression de l'élève tout au long de ses apprentissages.

	A1	A2	B1 (note A)
Écouter	<p>L'élève peut comprendre des mots familiers et des expressions courantes relatifs à lui-même, sa famille et son environnement.</p> <p>L'élève peut interagir brièvement dans des situations déjà connues en utilisant des mots et expressions simples, avec un débit lent.</p> <p>L'élève peut produire des expressions simples, isolées sur les personnes et les choses.</p>	<p>L'élève peut comprendre une information brève et simple.</p> <p>L'élève peut interagir avec une aisance raisonnable dans des situations bien structurées et de courtes conversations, à condition que le locuteur apporte de l'aide le cas échéant.</p> <p>L'élève peut décrire ou présenter simplement des gens, des conditions de vie, des activités quotidiennes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.</p>	<p>L'élève peut comprendre une information factuelle sur des sujets simples en distinguant l'idée générale et les points de détail.</p> <p>L'élève peut exprimer un avis, manifester un sentiment et donner quelques éléments simples de contexte sur un sujet abstrait.</p> <p>L'élève peut aisément mener à bien une description simple de sujets variés sous la forme d'une succession linéaire de points.</p>
Lire	<p>L'élève peut comprendre des textes très simples, phrase par phrase, en relevant des noms, des mots familiers et des expressions très élémentaires, en relisant si nécessaire.</p>	<p>L'élève peut comprendre des textes courts et simples portant sur des sujets concrets faisant appel à un vocabulaire courant.</p>	<p>L'élève peut comprendre des textes écrits de genres différents sur des sujets qui ne sont pas en lien direct avec ses intérêts. Il peut traiter les informations et les mettre en relation pour poser un questionnement.</p>
Écrire	<p>L'élève peut écrire des expressions et des phrases simples isolées. Elle/ il est capable de copier un modèle écrit, d'écrire un court message et de renseigner un questionnaire simple.</p>	<p>L'élève peut écrire une série d'expressions et de phrases simples reliées par des connecteurs simples tels que « et », « mais » ou « parce que ».</p>	<p>L'élève peut écrire un énoncé simple de quelques phrases sur un sujet familier ou déjà connu.</p>

Remarques importantes :

- ➔ Si l'analyse des différentes tâches de l'outil d'évaluation peut offrir des indications sur les forces et les faiblesses de l'élève testé au niveau des différentes compétences langagières évaluées, **une analyse diagnostique individuelle plus fine devra être menée** afin de déterminer les objectifs d'apprentissage propres à l'élève en question.
- ➔ **Ces outils et leurs résultats ne peuvent en aucun cas être utilisés comme critères d'orientation vers l'enseignement spécialisé ou comme critères de maintien.**

3. LES PUBLICS CIBLES

■ Quelle est la catégorie d'élèves concernée par la passation de l'évaluation ?

L'élève *assimilé* au primo-arrivant (critères cumulatifs) :

- **Âge** : être âgé d'au moins 5 ans au plus tard le 31 décembre de l'année scolaire concernée et de moins de 18 ans ;
- **Nationalité/statut** : être de nationalité étrangère, ou avoir obtenu la nationalité belge suite à une adoption, ou être apatride, ou être de nationalité belge et avoir résidé plus de 12 mois à l'étranger dans une région non francophone ;
- **Durée dans l'enseignement** : fréquenter une école organisée ou subventionnée par la Communauté française depuis moins de 12 mois ;
- **Maîtrise de la langue française** : avoir obtenu à l'évaluation de maîtrise de la langue de l'enseignement un résultat C.

Remarque : Un élève ne peut passer qu'une seule fois le test au cours de sa scolarité.

■ Quels élèves sont concernés par le DASPA ?

- ➔ Les élèves qui répondent à la définition d'**élève primo-arrivant** génèrent automatiquement des périodes forfaitaires pour l'organisation du DASPA⁴ (à condition que l'établissement soit en mesure d'organiser un DASPA) et un complément de périodes à hauteur de 0,4 période. En raison d'une présomption de non maîtrise de la langue d'apprentissage, ces élèves ne sont pas concernés par la passation de l'évaluation.
- ➔ Les élèves qui répondent à la définition d'**élève assimilé au primo-arrivant** génèrent des périodes forfaitaires pour l'organisation d'un DASPA (à condition que l'établissement soit en mesure d'organiser un DASPA) et un complément de période à hauteur de 0,4 période à condition d'échouer au test de maîtrise de la langue d'enseignement.
- ➔ Lorsqu'un DASPA ne peut être organisé dans l'établissement scolaire, le soutien à l'élève peut s'organiser sous la forme d'un dispositif d'accompagnement FLA (voir les modalités organisationnelles en annexe).

⁴ Selon le Décret du 7 février 2019 : Lorsqu'un établissement scolaire d'enseignement maternel, primaire ou fondamental organise un DASPA, il bénéficie d'un nombre forfaitaire de 12 périodes pour les 8 premiers élèves primo-arrivants ou assimilés inscrits au 30 septembre de l'année scolaire en cours. Dans un établissement scolaire d'enseignement secondaire, c'est un forfait de 11 périodes professeurs DASPA qui est généré pour les 8 premiers élèves primo-arrivants ou assimilés inscrits au 1^{er} octobre de l'année scolaire en cours.

4. MODALITÉS DE PASSATION DES ÉVALUATIONS

4.1. INFORMATIONS PRATIQUES

■ Qui fait passer l'évaluation ?

- L'enseignant de l'élève ou une personne qui lui est **connue**. Il est recommandé que deux personnes soient présentes.
- Ce sont les enseignants de français langue étrangère/seconde qui feront passer l'évaluation ou, le cas échéant, un enseignant d'une autre langue moderne.
- Il est conseillé à tous les enseignants chargés de l'évaluation de lire préalablement l'intégralité de l'outil d'évaluation et du présent guide de passation.

■ Comment faire passer l'évaluation ?

- Les outils d'évaluation sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : www.enseignement.be ou sur le site www.e-classe.be (fichier "Maîtrise de la langue d'enseignement - outils d'évaluation").
- L'enseignant qui fait passer l'évaluation doit pouvoir projeter un document audiovisuel à partir d'un fichier mp4 disponible en ligne à l'adresse suivante : www.enseignement.be ou sur le site: www.e-classe.be (fichier "Maîtrise de la langue d'enseignement - outils d'évaluation S1-S3 ou S4-S6").
- Le document de passation précise les réponses acceptées et les reformulations des questions possibles.

4.2. CONSIGNES DE PASSATION

- Les élèves travaillent seuls. Pendant le test, ils ne sont pas autorisés à parler entre eux.
- Il y a une horloge sur chaque feuille qui permet à l'élève de voir le temps dont il dispose pour réaliser la tâche.
- Le professeur ne lit pas les consignes, à l'exception de celles concernant les compétences « écouter » et « parler ».
- Le professeur ne peut pas aider les élèves.
- Les élèves ne peuvent pas recourir à un dictionnaire, à un outil de traduction ou aux référentiels.

Quelle évaluation pour les élèves qui ont été peu ou pas scolarisés dans leur langue d'origine ?

Dans le but de permettre aux enseignants d'identifier au préalable les élèves susceptibles d'être infra-scolarisés dans leur langue d'origine⁵, et pour leur éviter ainsi la violence d'une évaluation écrite, ces derniers devront, dans un premier temps, réaliser une brève tâche de lecture dans leur langue d'origine.

Afin de ne pas stigmatiser ceux qui échoueraient à cette étape préliminaire, il est recommandé de l'organiser à un autre moment que celui choisi pour l'évaluation des 4 compétences langagières.

L'épreuve consistera à réaliser une tâche de lecture en langue d'origine issue du test « Là où sont nos paires », conçu par le CASNAV d'Aix-Marseille.

⁵ Par « langue d'origine », nous entendons la langue première/maternelle de l'élève ou sa langue de scolarisation antérieure, qui peut parfois différer de la langue première/maternelle, maîtrisée uniquement à l'oral.

La feuille proposée contient 12 dessins et 12 mots correspondants. La paire déjà reliée permet d'éviter la consigne écrite. Le trait est volontairement fait à la main pour que les suivants le soient aussi. L'enfant/l'adolescent qui serait alphabétisé est capable de relier un mot à un dessin. L'ensemble des fiches (une par langue source) et le corrigé en français de ce test se trouvent ici :

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_147202/fr/la-ou-sont-nos-paires

L'élève devra également y indiquer son prénom et son nom.

Seront considérés comme élèves ne devant pas passer l'outil d'évaluation de la maîtrise de la langue française ceux qui n'obtiendront pas huit réponses correctes sur douze et qui ne pourront communiquer par écrit leur prénom OU leur nom à l'endroit prévu à cet effet. **Ils bénéficieront d'emblée des périodes d'encadrement complémentaire.**

4.3. DURÉE DES ÉPREUVES

Remarque préliminaire : Pour les élèves qui ont été peu ou pas scolarisés dans leur langue d'origine, un test d'alphabétisation (voir ci-dessus) est à réaliser antérieurement à l'évaluation décrite ci-après.

L'évaluation se déroule **en deux temps** :

❶ Évaluation de la langue : étape collective (50 minutes) : Écouter / Lire / Écrire

Écouter : 10 minutes (2 visionnages inclus) :

L'enseignant explique oralement aux élèves les modalités de passation de la compréhension orale et il lit les questions oralement avec les élèves.

Il invite les élèves à visionner une première fois le document audiovisuel.

Il procède à un deuxième visionnage et invite les élèves à répondre aux questions.

Remarque : l'élève peut utiliser toutes les stratégies qui lui permettent de répondre aux questions (prise de notes, mémorisation...) au moment où il le souhaite.

Lire : 20 minutes

Écrire : 20 minutes

❷ Évaluation de la langue : étape individuelle (5 minutes) : Parler

3 minutes de réflexion suivies de 5 minutes de passation.

L'enseignant pose la question oralement et lit la consigne avec l'élève. Il doit amener l'élève à justifier son avis, éventuellement à donner des exemples de situations (ex: *Tu as donné 2 arguments, tu en aurais un troisième ?*, *Peux-tu donner un exemple ?*, *Pourquoi dois-tu être joignable ?...*).

Exemples d'arguments attendus : être joignable en cas d'urgence, utiliser des traducteurs en ligne pendant les cours, utiliser des applications pour l'apprentissage des langues, rester connecté à ses amis sur les réseaux sociaux, écouter de la musique en travaillant, l'addiction, la distraction, le harcèlement sur les réseaux sociaux, le dérangement en classe...

5. MODALITÉS D'ENCODAGE DES RÉSULTATS

Les résultats obtenus aux différents items des outils d'évaluation doivent être encodés dans le formulaire électronique «FIBO APA-FLA», accessible *via* la plateforme CERBERE : www.am.cfwb.be.

Le formulaire sera accessible dès le premier jour de la rentrée scolaire.

Sur base des résultats encodés, le formulaire vous informera du résultat global de l'élève (A, B, C).

Seuls les élèves ayant obtenu un résultat C pourront intégrer un DASPA et générer des périodes d'encadrement complémentaire 0,4.

Remarque : Pour plus d'informations relatives à l'encodage des résultats, un mode d'emploi sera disponible sur la page d'accueil du formulaire.

6. CONSERVATION DES DONNÉES RÉCOLTÉES

Conformément à l'article 6 du Règlement européen relatif à la protection des données, les outils d'évaluation ont pour objectif de déterminer le niveau de maîtrise de la langue de l'enseignement.

Les données récoltées sont utilisées dans le cadre de l'article 24 du décret du 7 février 2019 visant à l'accueil, la scolarisation et l'accompagnement des élèves qui ne maîtrisent pas la langue de l'enseignement dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française. Ces données anonymisées sont conservées par l'Administration pour une durée de trois ans. Les données peuvent être consultées auprès de la Direction générale du Pilotage du Système éducatif, avenue du Port, 16 à 1080 Bruxelles.

7. CONTACT UTILE

Pour toute question portant sur les objectifs, l'organisation et les formations relatifs au DASPA et au dispositif d'accompagnement FLA, veuillez vous adresser à : daspa-fla@cfwb.be.

8. ANNEXES

8.1. LES PROFILS LANGAGIERS DES ÉLÈVES QUI INTÈGRENT LES DASPA ET LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT FLA

Il s'agit d'élèves allophones arrivant en cours de parcours scolaire. Ils sont amenés à « prendre le train des apprentissages en marche ». Pour qu'ils puissent se sentir bien à l'école et développer peu à peu un langage plus complexe lié aux apprentissages, ces élèves doivent acquérir en priorité les bases de la communication en français. Pour faciliter leur arrivée à l'école, et dans notre pays de façon plus générale, il est également essentiel de leur apporter des clés de compréhension des codes sociaux et culturels en Belgique, et ce par le biais d'activités relevant d'une approche interculturelle.

Certains de ces élèves, qui ont été peu ou non scolarisés dans leur pays d'origine et qui n'ont pas acquis les bases de l'écriture et de la lecture dans leur langue d'origine, devront bénéficier d'un soutien spécifique relevant d'une démarche d'alphabétisation.

8.2. LES MODALITÉS ORGANISATIONNELLES DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT FLA (EN CAS D'ABSENCE DE DASPA DANS L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE)

Selon le décret du 7 février 2019, le dispositif FLA consiste en l'organisation de périodes de renforcement, d'accompagnement ou d'adaptation en vue de renforcer et d'acquérir la connaissance et la maîtrise de la langue de l'enseignement et de la culture scolaire.

L'accompagnement durant ces périodes peut prendre différentes formes, à adapter selon les publics concernés, les besoins et les possibilités organisationnelles de l'établissement.

Concrètement, le renforcement de l'encadrement par le biais du dispositif FLA peut permettre :

1. Le soutien des élèves qui ont des besoins langagiers accrus par le biais d'un accompagnement en classe portant sur les apprentissages en cours.

Dans cette configuration, les activités de soutien sont en lien direct avec les apprentissages qui se font en classe à ce moment-là. Le renforcement de l'encadrement, lié à la présence de l'intervenant FLA, peut alors faciliter, via le co-enseignement, la mise en place d'un ou de plusieurs groupe(s) de besoins qui permettent des pratiques de différenciation pédagogique.

L'accompagnement renforcé pour le ou les groupe(s) le(s) plus fragilisé(s) peut également permettre de préparer en amont une activité susceptible de révéler des difficultés langagières et d'offrir un soutien accru lors d'apprentissages mobilisant des aspects langagiers particuliers.

Ces groupes de besoins prennent place au sein de la classe autant que possible, ou, lorsque c'est nécessaire, dans un autre local.

Dans ce type de configuration, il est souhaitable que l'enseignant et l'intervenant FLA gardent autant que possible en commun les temps d'introduction et de synthèse de l'activité.

Remarque : Pour en savoir plus sur la différenciation pédagogique, consulter la fiche info D&AP n°2 "La différenciation pédagogique. Une clé pour favoriser la réussite et accroître la motivation et l'engagement de tous les élèves" : https://www.e-classe.be/api/v1/resource/contents/eclasse4245_61b0b4721eadc.pdf

2. La mise en place d'un accompagnement ciblé portant directement sur des difficultés langagières décelées par le biais d'une observation diagnostique menée en collaboration avec le titulaire, au bénéfice d'un ou de plusieurs élève(s).

Dans ce cas, un ou des groupe(s) de besoins peu(ven)t réunir des enfants d'une même classe ou de classes différentes, de même niveau ou non. L'objectif est de permettre aux élèves concernés de développer les compétences langagières ciblées afin qu'ils puissent plus sereinement aborder les apprentissages scolaires. Dans cette configuration, contrairement

à celle présentée précédemment, les élèves travaillent sur des contenus d'apprentissage différents de ceux travaillés au même moment par le reste de la classe.

Afin d'éviter que les élèves concernés par le dispositif soient privés de nouveaux apprentissages qui seraient menés au sein de la classe en leur absence, il est souhaitable que les moments consacrés au renforcement langagier pour les élèves FLA prennent place aussi souvent que possible dans des temps de différenciation organisés au bénéfice de tous les élèves, sous la responsabilité du ou des titulaire(s).

Quelle que soit la configuration du soutien langagier mise en œuvre, la collaboration entre l'enseignant FLA et le ou les titulaire(s) des classes concernées est essentielle afin de garantir l'efficacité des actions mises en place et la continuité des apprentissages.

Remarque : Pour en savoir plus sur les façons de mobiliser un encadrement renforcé dans une visée de différenciation, consulter la fiche info D&AP n°3 " Le co-enseignement et la co-intervention pédagogique. Deux modes de collaboration pour la différenciation." : https://www.e-classe.be/api/v1/resource/contents/eclasse4246_61b0b474b9ac0.pdf

8.2. LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES MOBILISABLES

Des ressources sont progressivement mises à disposition sur la plateforme e-classe (www.e-classe.be) afin de répondre non seulement aux besoins des élèves en matière de français de scolarisation mais également aux besoins d'alphabétisation ou de familiarisation avec la culture scolaire. Deux thématiques, intitulées « DASPA » et « FLA », ainsi que le dossier « Maîtriser la langue de l'école » rassemblent de nombreuses ressources.

Des ressources pédagogiques sont également consultables sur les sites des FPO et WBE.

ÉCOUTER



ECO_Q1

Question 1

0-1

Coche la bonne réponse.
Martin Cooper est un ingénieur...

- polonais.
- belge.
- américain.

ECO_Q2

Question 2

0-1

La vidéo que tu as vue se trouve sur YouTube.
Jibanyan1994 Rose l'a commentée.



Pourquoi Rose dit-elle cela ?

Parce que Elle passe trop de temps / plus de 4 heures
sur son téléphone. (ou toute réponse similaire)

ECO_Q3

Question 3

0-1

Mets une croix (X) dans la colonne si l'information est donnée dans la vidéo.

On se promène pour la première fois avec un téléphone dans la rue : c'est une révolution.	X
Avec l'évolution des technologies, le succès devient mondial.	X
Aujourd'hui, le téléphone permet de consulter son compte en banque.	

Si l'élève n'indique qu'une seule croix, il faut indiquer « 0 » dans le fichier résultat.

Question 4

Vrai (V) ou faux (F) ? Note la bonne réponse.

ECO_Q4.1

À partir des années 90, les appels téléphoniques deviennent moins chers.

V

0-1

ECO_Q4.2

Les téléphones portables sont interdits dans les écoles françaises parce que cela dérange les cours.

V

0-1

Question 5

Quels sont les 2 inconvénients des premiers téléphones ?

ECO_Q5.1

• Encombrants (ou toute réponse similaire)

0-1

ECO_Q5.2

• Hors de prix/très chers (ou toute réponse similaire)

0-1

LIRE



LIR_Q1

Question 1

0-1

Qui a publié le document 1 (voir page 9) ?

Agence Wallonne pour la Sécurité Routière / AWSR

(ou toute réponse similaire)

LIR_Q2

Question 2

0-1

Avec quelle intention ?

- Donner des informations sur l'AWSR.
- Faire acheter une nouvelle voiture.
- Inciter à adapter son comportement.

Question 3

LIR_Q3.A

A. Quel geste de sécurité attend-on des passagers à l'arrière d'un véhicule ?

0-1

Mettre leur ceinture (ou toute réponse similaire)

LIR_Q3.B

B. Justifie l'importance de ce geste à l'aide d'éléments qui se trouvent dans le document.

0-1

Sans ceinture le risque de lésions et décès est plus important

OU

Sans ceinture l'impact d'une collision est plus grand

(ou toute réponse similaire)

LIR_Q4

Question 4

0-1

Choisis parmi les documents 2, 3 et 4 (voir pages 10, 11 et 12) celui qui a une intention identique au document 1 :

N° 2

LIR_Q5

Question 5

0-1

Quel est l'objectif de cette campagne de sensibilisation?

Que plus de personnes (ou tout le monde) mettent leur ceinture de sécurité dans la voiture (ou toute réponse similaire)

Question 6

Mets une croix (X) dans la colonne si l'information se trouve dans le texte.

	Exemple		X	
	Un enfant mesurant un mètre a besoin d'un siège adapté.		X	
LIR_Q6.1	Si on porte sa ceinture de sécurité, on risque moins d'être tué ou blessé.		X	0-1
LIR_Q6.2	À l'arrière, moins de gens portent leur ceinture qu'à l'avant.		X	0-1
LIR_Q6.3	Avec sa ceinture, l'impact d'une collision à 50 km/h est comparable à une chute d'un 3 ^e étage.			0-1
LIR_Q6.4	Une femme enceinte de 6 mois n'est plus obligée de porter sa ceinture de sécurité.			0-1

Si l'élève n'a pas mis de croix à LIR_Q5.3 et LIR_Q5.4, c'est la note de 1 qu'il faut encoder dans le fichier résultat.

ÉCRIRE



ÉCRIRE			
Critères	Indicateurs		Niveau de maîtrise
Recevabilité de la production	ECR_RECE_IND1	Le texte est-il lisible (graphie) ?	0 - 1
	ECR_RECE_IND2	L'illustration est-elle le déclencheur de l'histoire ?	0 - 1
	ECR_RECE_IND3	Le récit est-il rédigé au passé ?	0 - 1
	ECR_RECE_IND4	Le texte respecte-t-il la consigne de longueur minimale (60 mots) ?	0 - 1
Cohérence	ECR_COHE_IND1	Y a-t-il un enchaînement logique ? Les idées sont-elles articulées ?	0 - 1
Maîtrise de la langue	ECR_MAIT_IND1	La maîtrise du lexique est-elle suffisante pour la compréhension du message ?	0 - 1
	ECR_MAIT_IND2	La maîtrise de la syntaxe et de la ponctuation est-elle suffisante pour la compréhension du message ?	0 - 1

CRITÈRES - DESCRIPTIF

■ Recevabilité de la production

Le texte produit est lisible et intelligible. Le sens global du message est compréhensible malgré d'éventuelles erreurs de grammaire, d'orthographe, de ponctuation. Il respecte les consignes (contenu et forme).

■ Cohérence

L'élève enchaîne des phrases simples et fait des liens entre les idées grâce à des mots/expressions de liaison (relations logiques de base : cause, conséquence, but, temporalité). Le texte est logiquement articulé.

■ Maîtrise de la langue








Le lexique est utilisé à bon escient, en lien avec le contexte, même s'il y a encore des erreurs.

Les formes verbales sont correctes et les temps verbaux sont bien utilisés (le présent, l'imparfait et le passé composé).

2. Écris une histoire à partir d'une de ces photos (60-80 mots).

Ce jour-là, j'ai vu...

Ce jour-là, j'ai vu un homme avec sa femme qui ont assié devant la mer. Ils ont regardé le soliel quand il retourne à sa place avec ses couleurs rouges, oranges et jaunes qu'il donne une beau vu, avec la mer bleu, ces très beau. Ils ont marché le bord de l'eau et embrassé sur leur bouche à la fin.

ÉCRIRE			
Critères	Indicateurs		Niveau de maîtrise
Recevabilité de la production	ECR_RECE_IND1	❶ Le texte est-il lisible (graphie) ?	0 
	ECR_RECE_IND2	❷ L'illustration est-elle le déclencheur de l'histoire ?	0 
	ECR_RECE_IND3	❸ Le récit est-il rédigé au passé ?	0 
	ECR_RECE_IND4	❹ Le texte respecte-t-il la consigne de longueur minimale (60 mots) ?	0 
Cohérence	ECR_COHE_IND1	❺ Y-a-t-il un enchaînement logique ? Les idées sont-elles articulées ?	0 
Maîtrise de la langue	ECR_MAIT_IND1	❻ La maîtrise du lexique est-elle suffisante pour la compréhension du message ?	0 
	ECR_MAIT_IND2	❼ La maîtrise de la syntaxe et de la ponctuation est-elle suffisante pour la compréhension du message ?	0 

COMMENTAIRE

Indicateur 6 validé : Les quelques erreurs de langue (« *qui ont assié* », « *qu'il donne un beau vu* ») n'entravent pas la compréhension globale du message.

9.1.2. EXEMPLES DE PRODUCTIONS ÉCRITES NON RECEVABLES

2. Écris une histoire à partir d'une de ces photos (60-80 mots).

Ce jour-là, j'ai vu...

J'ai vu une histoire de amour.

Il y a ve pas long temps dans

une petite village qu'il s'appelle

liege il y a ve deux amoureux mets

son pere ibète ont dispute de puis de siecle,

une jour le pere de la fille a ve decouverte

que la fille que s'appelle rouge il sortee avec

son euimin, le gagon qui s'appelle bleu

a ve dit que pour quoi ils continue a se

battre du coo il save pas ils ave

oblie il se sont marie et 9 mois plus

lard ils sont a une fille qui il s'appelle

appelle rose

ÉCRIRE			
Critères	Indicateurs		Niveau de maîtrise
Recevabilité de la production	ECR_RECE_IND1	❶ Le texte est-il lisible (graphie) ?	0-1
	ECR_RECE_IND2	❷ L'illustration est-elle le déclencheur de l'histoire ?	0-1
	ECR_RECE_IND3	❸ Le récit est-il rédigé au passé ?	0-1
	ECR_RECE_IND4	❹ Le texte respecte-t-il la consigne de longueur minimale (60 mots) ?	0-1
Cohérence	ECR_COHE_IND1	❺ Y-a-t-il un enchaînement logique ? Les idées sont-elles articulées ?	0-1
Maîtrise de la langue	ECR_MAIT_IND1	❻ La maîtrise du lexique est-elle suffisante pour la compréhension du message ?	0-1
	ECR_MAIT_IND2	❼ La maîtrise de la syntaxe et de la ponctuation est-elle suffisante pour la compréhension du message ?	0-1

COMMENTAIRES

Indicateur 3 validé : Malgré les erreurs de conjugaison à l'écrit, de correspondance phonème-graphème (ex. : « *il y a ve* » à la place de « *il y avait* », « *ils ave oblie* » à la place de « *ils avaient oublié* »), on comprend que l'élève raconte bien son histoire au passé.

Indicateur 5 non validé : L'utilisation de certains mots (« *une jour* », « *du cou* », « *et* », « *que* ») n'est pas suffisante pour rendre la progression logique du récit compréhensible.

Indicateur 6 non validé : L'utilisation peu fréquente de ponctuation et la formulation de certaines phrases (ex. : « *mets son pere ils été ont disputé de pui des siecles* ») rendent difficile la compréhension du message.

2. Écris une histoire à partir d'une de ces photos (60-80 mots).

Ce jour-là, j'ai vu...

une ~~me~~ ~~seur~~ Il marche avec les

chiens sur la neige et les chiens

Il court à bonne vitesse, ^{ce} ~~ce~~ chiens

Il est blanc comme la couleur de neige,

aussi le monsieur il est des ~~labb~~ /

abilles, pour ^{ce} ~~ce~~ sports et moi aussi

J'aime bien ce ~~ce~~ sports et les chiens

aussi Il est très gentille. Il court

sur la neige normalement.

ÉCRIRE			
Critères	Indicateurs		Niveau de maîtrise
Recevabilité de la production	ECR_RECE_IND1	❶ Le texte est-il lisible (graphie) ?	0 1
	ECR_RECE_IND2	❷ L'illustration est-elle le déclencheur de l'histoire ?	0 1
	ECR_RECE_IND3	❸ Le récit est-il rédigé au passé ?	0-1
	ECR_RECE_IND4	❹ Le texte respecte-t-il la consigne de longueur minimale (60 mots) ?	0 1
Cohérence	ECR_COHE_IND1	❺ Y-a-t-il un enchaînement logique ? Les idées sont-elles articulées ?	0-1
Maîtrise de la langue	ECR_MAIT_IND1	❻ La maîtrise du lexique est-elle suffisante pour la compréhension du message ?	0 1
	ECR_MAIT_IND2	❼ La maîtrise de la syntaxe et de la ponctuation est-elle suffisante pour la compréhension du message ?	0 1

COMMENTAIRES

Indicateur 3 non validé : Au-delà des erreurs de conjugaison, le temps employé n'est pas le passé mais le présent (« *il marche* », « *il cours* », « *il est* »).

Indicateur 5 non validé : L'utilisation de certains mots (« *aussi* », « *et* », « *cet chien* ») n'est pas suffisante pour rendre la progression logique du récit compréhensible.

Indicateur 6 validé : Malgré l'absence de progression logique dans le récit, les idées sont compréhensibles.

PARLER



PARLER			
Critères	Indicateurs		Niveau de maîtrise
Recevabilité de la production	PAR_RECE_IND1	Le volume est suffisant pour permettre la compréhension du message.	0 - 1
	PAR_RECE_IND2	La qualité de la prononciation est suffisante pour permettre la compréhension du message	0 - 1
	PAR_RECE_IND3	La fluidité est suffisante pour permettre la compréhension du message	0 - 1
	PAR_RECE_IND4	L'élève énonce 3 arguments (pour et/ou contre)	0 - 1
	PAR_RECE_IND5	Sa prise de parole dure au moins 1 minute	0 - 1
Cohérence	PAR_COHE_IND1	L'élève utilise correctement des articulations logiques simples (cause, conséquence, but)	0 - 1
Maîtrise de la langue	PAR_MAIT_IND1	L'élève possède un vocabulaire adéquat pour s'exprimer sur le sujet	0 - 1
	PAR_MAIT_IND2	L'élève peut se servir de la langue avec une correction suffisante (syntaxe et temps) pour ne pas altérer la compréhension du message	0 - 1

ÉCOUTER



ECO_Q1

Question 1

0-1

Coche la bonne réponse.
Facebook a été inventé par un étudiant en...

- économie et marketing.
- psychologie et informatique.
- mathématiques et physique.

ECO_Q2

Question 2

0-1

Comment peut-on traduire « Facebook » en français ?

Livre de visages / visages + livre / trombinoscope

ECO_Q3

Question 3

0-1

La vidéo que tu as vue se trouve sur Youtube.
Ariana1994 l'a commentée.



Ariana1994 il y a 1 mois

Qu'est-ce que Marc Zuckerberg a inventé de nouveau avec Facebook ?



RÉPONDRE

Réponds à Ariana : *un nouvel usage d'internet, une nouvelle façon de communiquer / mettre en lien des personnes grâce à internet* (ou toute réponse similaire)

ECO_Q4

Question 4

0-1

Mets une croix (X) dans la colonne si l'information est donnée dans la vidéo.

Très rapidement, Facebook se répand.	X
Un jeune peut se créer un compte Facebook à partir de 13 ans.	
Sur Facebook, chacun peut cacher des informations aux autres membres d'un groupe.	

Question 5

D'après la vidéo, ces informations sont-elles vraies (V) ou fausses (F) ?

ECO_Q5.1

Au départ, Mark Zuckerberg crée un album photo des étudiants pour les professeurs d'université.

F

0-1

ECO_Q5.2

Il y a plus d'habitants en Chine que d'utilisateurs Facebook.

F

0-1

ECO_Q6

Question 6

0-1

Quelle est l'idée principale de cette vidéo ?

Accepter toute idée relative à l'inventeur de Facebook

et/ou l'évolution de l'application

LIRE



Document 1

LIR_Q1

Question 1

0-1

Qui a publié le document 1 (voir pages 9 et 10) ?

Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B)

(Ne pas accepter Union Européenne)

LIR_Q2

Question 2

0-1

Avec quelle intention dominante ?

- Inviter les écoles à s'inscrire à une animation sur les métiers.
- Permettre aux jeunes européens de se rencontrer.
- Aider les jeunes à postuler pour un job de vacances.

LIR_Q3

Question 3

0-1

À qui sont destinées les journées « Girls day - Boys day » ?

Aux élèves du premier et/ou du second degré

Question 4

LIR_Q4.A

A. Pourquoi organise-t-on de telles journées ?

0-1

*Permettre aux filles et aux garçons de choisir un
métier sans préjugé*

Accepter toute idée liée aux stéréotypes de genres dans les métiers

LIR_Q4.B

B. Justifie ta réponse à l'aide d'éléments du texte.

0-1

*Par exemple, en électronique, il n'y a que 2% de
filles*

Accepter toute idée liée au déséquilibre fille/garçon dans un métier

Question 5

Mets une croix (X) dans la colonne si l'information est donnée dans le texte.

	Exemple Les filles et les garçons peuvent avoir accès aux mêmes métiers.	X	
LIR_Q5.1	Il n'y a pas assez de filles qui conduisent des véhicules sur les chantiers.	X	0-1
LIR_Q5.2	Pour le même métier, les femmes sont moins bien payées que les hommes.		0-1
LIR_Q5.3	L'événement n'a pas pour objectif de lutter contre les stéréotypes.		0-1
LIR_Q5.4	Cette journée permet de découvrir des métiers sans préjugés.	X	0-1

Si l'élève n'a pas mis de croix à LIR_Q5.2 et LIR_Q5.3, c'est la note de 1 qu'il faut encoder dans le fichier résultat.

Documents 2, 3 et 4

LIR_Q6

Question 6

0-1

Parmi les documents 2, 3 et 4 (voir pages 11, 12 et 13), choisis-en un qui pourrait fournir des informations complémentaires sur le même sujet :

N° 4

ÉCRIRE



ÉCRIRE			
Critères	Indicateurs		Niveau de maîtrise
Recevabilité de la production	ECR_RECE_IND1	Le texte est-il lisible (graphie) ?	0 - 1
	ECR_RECE_IND2	Le texte est-il écrit à la 1 ^{re} personne ?	0 - 1
	ECR_RECE_IND3	La demande de rencontre est-elle explicitement formulée ?	0 - 1
	ECR_RECE_IND4	Ya-t-il au moins 2 arguments en adéquation avec la profession choisie ?	0 - 1
	ECR_RECE_IND5	Le texte respecte-t-il la consigne de longueur minimale (60 mots) ?	0 - 1
Cohérence	ECR_COHE_IND1	Ya-t-il un enchaînement logique ? Les idées sont-elles articulées ?	0 - 1
Maîtrise de la langue	ECR_MAIT_IND1	La maîtrise du lexique est-elle suffisante pour la compréhension du message ?	0 - 1
	ECR_MAIT_IND2	La maîtrise de la syntaxe et de la ponctuation est-elle suffisante pour la compréhension du message ?	0 - 1

CRITÈRES - DESCRIPTIF

■ **Recevabilité de la production**

Le texte produit est lisible et intelligible. Le sens global du message est compréhensible malgré d'éventuelles erreurs de grammaire, d'orthographe, de ponctuation. Il respecte les consignes (contenu et forme).

■ **Cohérence**

L'élève enchaîne des phrases simples et fait des liens entre les idées grâce à des mots/expressions de liaison (relations logiques de base : cause, conséquence, but, temporalité). Le texte est logiquement articulé.

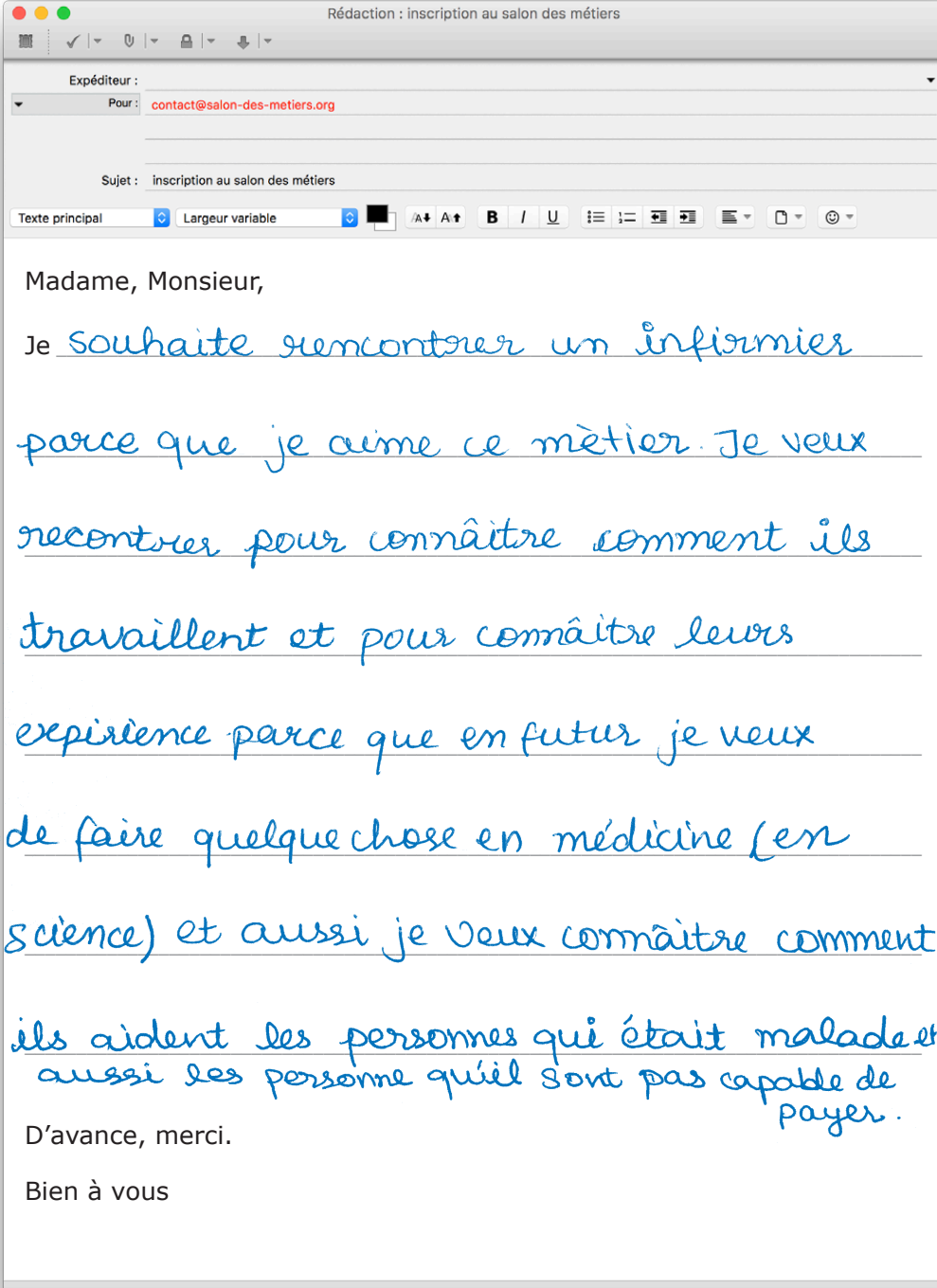
■ **Maîtrise de la langue**

Le lexique est utilisé à bon escient, en lien avec le contexte, même s'il y a encore des erreurs.

Les formes verbales sont correctes et les temps verbaux sont bien utilisés (le présent, l'imparfait et le passé composé).

9.2.1. EXEMPLE DE PRODUCTION ÉCRITE RECEVABLE

Écris un courriel à l'organisateur du salon sur les métiers pour préciser quelle personne tu souhaites rencontrer et pour quelles raisons (2) tu as choisi ce métier (minimum 60 mots).



Rédaction : inscription au salon des métiers

Expéditeur :
Pour : contact@salon-des-metiers.org

Sujet : inscription au salon des métiers

Texte principal

Madame, Monsieur,

Je souhaite rencontrer un infirmier parce que je aime ce métier. Je veux rencontrer pour connaître comment ils travaillent et pour connaître leurs expérience parce que en futur je veux de faire quelque chose en médecine (en science) et aussi je veux connaître comment ils aident les personnes qui était malade et aussi les personne quiel sont pas capable de payer.

D'avance, merci.

Bien à vous

ÉCRIRE			
Critères	Indicateurs		Niveau de maîtrise
Recevabilité de la production	ECR_RECE_IND1	❶ Le texte est-il lisible (graphie) ?	0-1
	ECR_RECE_IND2	❷ Le texte est-il écrit à la 1 ^{re} personne ?	0-1
	ECR_RECE_IND3	❸ La demande de rencontre est-elle explicitement formulée ?	0-1
	ECR_RECE_IND4	❹ Y-a-t-il au moins 2 arguments en adéquation avec la profession choisie ?	0-1
	ECR_RECE_IND5	❺ Le texte respecte-t-il la consigne de longueur minimale (60 mots) ?	0-1
Cohérence	ECR_COHE_IND1	❻ Y-a-t-il un enchaînement logique ? Les idées sont-elles articulées ?	0-1
Maîtrise de la langue	ECR_MAIT_IND1	❼ La maîtrise du lexique est-elle suffisante pour la compréhension du message ?	0-1
	ECR_MAIT_IND2	❽ La maîtrise de la syntaxe et de la ponctuation est-elle suffisante pour la compréhension du message ?	0-1

COMMENTAIRES

Indicateur 3 validé : « Je souhaite rencontrer un infirmier »

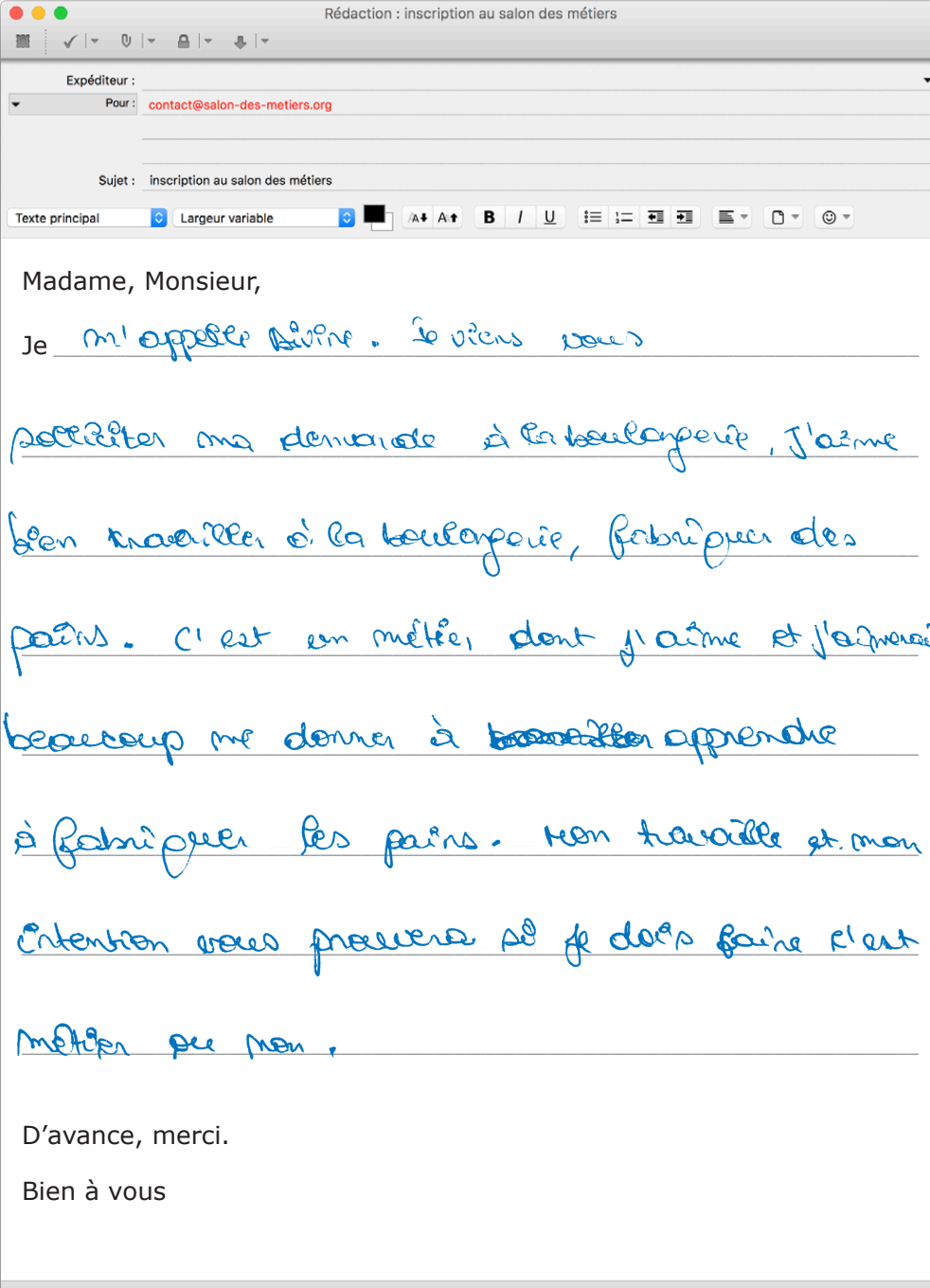
Indicateur 4 validé : Au moins deux arguments sont formulés : « parce que en futur je veux faire quelque chose en médecine », « et aussi je veux connaître comment ils aident les personnes qui était malade »

Indicateur 6 validé : Le texte est structuré de manière logique et certains mots marquent l'articulation des idées (« parce que », « pour », « et aussi »).

Indicateurs 7 et 8 validés : Les erreurs de langue (ex. : « je aime », « leurs expérience », « parce que en futur je veux de faire... », « les personne qu'il sont pas capable de payer ») n'entravent pas la compréhension du message.

9.2.2. EXEMPLE DE PRODUCTION ÉCRITE NON RECEVABLE

Écris un courriel à l'organisateur du salon sur les métiers pour préciser quelle personne tu souhaites rencontrer et pour quelles raisons (2) tu as choisi ce métier (minimum 60 mots).



Rédaction : inscription au salon des métiers

Expéditeur :
Pour : contact@salon-des-metiers.org

Sujet : inscription au salon des métiers

Texte principal | Largeur variable

Madame, Monsieur,

Je m'appelle Alvine. Je viens vous présenter ma demande à la boulangerie, j'aime travailler à la boulangerie, fabriquer des pains. C'est un métier dont j'aime et j'aimerais beaucoup me donner à apprendre à fabriquer les pains. Mon travail et mon intention vous prouvera qu'il doit faire c'est mon métier que mon.

D'avance, merci.

Bien à vous

ÉCRIRE			
Critères	Indicateurs		Niveau de maîtrise
Recevabilité de la production	ECR_RECE_IND1	❶ Le texte est-il lisible (graphie) ?	0-1
	ECR_RECE_IND2	❷ Le texte est-il écrit à la 1 ^{re} personne ?	0-1
	ECR_RECE_IND3	❸ La demande de rencontre est-elle explicitement formulée ?	0-1
	ECR_RECE_IND4	❹ Y-a-t-il au moins 2 arguments en adéquation avec la profession choisie ?	0-1
	ECR_RECE_IND5	❺ Le texte respecte-t-il la consigne de longueur minimale (60 mots) ?	0-1
Cohérence	ECR_COHE_IND1	❻ Y-a-t-il un enchaînement logique ? Les idées sont-elles articulées ?	0-1
Maîtrise de la langue	ECR_MAIT_IND1	❼ La maîtrise du lexique est-elle suffisante pour la compréhension du message ?	0-1
	ECR_MAIT_IND2	❽ La maîtrise de la syntaxe et de la ponctuation est-elle suffisante pour la compréhension du message ?	0-1

COMMENTAIRES

Indicateur 3 non validé : La demande de rencontre au sein d'un salon n'est pas explicitement formulée. L'élève sollicite plutôt un emploi (« *Je viens vous solliciter ma demande à la boulangerie* »).

Indicateur 4 non validé : L'élève n'a énoncé qu'un seul argument : « *J'aime fabriquer des pains* ».

PARLER



PARLER			
Critères	Indicateurs		Niveau de maîtrise
Recevabilité de la production	PAR_RECE_IND1	Le volume est suffisant pour permettre la compréhension du message.	0 - 1
	PAR_RECE_IND2	La qualité de la prononciation est suffisante pour permettre la compréhension du message	0 - 1
	PAR_RECE_IND3	La fluidité est suffisante pour permettre la compréhension du message	0 - 1
	PAR_RECE_IND4	L'élève énonce 3 arguments (pour et/ou contre)	0 - 1
	PAR_RECE_IND5	Sa prise de parole dure au moins 1 minute	0 - 1
Cohérence	PAR_COHE_IND1	L'élève utilise correctement des articulations logiques simples (cause, conséquence, but)	0 - 1
Maîtrise de la langue	PAR_MAIT_IND1	L'élève possède un vocabulaire adéquat pour s'exprimer sur le sujet	0 - 1
	PAR_MAIT_IND2	L'élève peut se servir de la langue avec une correction suffisante (syntaxe et temps) pour ne pas altérer la compréhension du message	0 - 1

Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Place Surllet de Chokier, 15-17 – 1000 Bruxelles

Rédaction et conception : Cabinet de Caroline DÉSIR

Éditeur responsable : Caroline DÉSIR, Ministre de l'Éducation

02 801 78 11
<https://desir.cfwb.be>

Graphisme : Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles / Direction générale du Pilotage
du Système éducatif

Aout 2022

Crédits photos : © Wikimedia Commons